

le bulletin

Sacieres- St- Martin

MAI 2020

N° 74

Le mot du Maire



Enfin un bulletin !!

Après une période de réserve imposée en amont des élections municipales, l'épidémie de corona virus nous a de nouveau stoppé, mais la vie continue dans notre commune et nous pensons qu'il est indispensable de vous informer.

Nous avons dû nous adapter à ce confinement et j'espère que tout se passe bien dans vos familles. Au début de cette période, j'ai appelé personnellement les personnes dites « vulnérables », aucun d'entre vous n'a souhaité une quelconque assistance de notre part. Depuis, je prends régulièrement de vos nouvelles par l'intermédiaire de notre facteur. Toutefois je vous rappelle que vous pouvez contacter la mairie en cas de besoin. En ce qui concerne les fameux masques, nous avons effectué deux commandes auprès de l'association des maires et du conseil départemental et nous attendons les premières livraisons.

Revenons aux affaires.

Lors du scrutin du 15 mars, bien qu'une seule liste ait été candidate, je vous remercie de la confiance que vous nous avez apportée. Je crois beaucoup en cette nouvelle équipe rajeunie sans oublier de remercier la précédente.

Malheureusement, le nouveau conseil n'a pas pu être installé, c'est donc l'ancien qui continue à gérer la commune. Ce conseil s'est réuni principalement pour voter le budget 2020 (le détail est dans le compte-rendu dans les pages suivantes, vous y découvrirez notamment les investissements prévus). Les nouveaux élus ont assisté à cette réunion, ce qui leur a permis de découvrir la complexité de la comptabilité publique et d'entrevoir le fonctionnement d'un conseil municipal.

Normalement, dans les semaines à venir le nouveau conseil devrait être installé, ainsi nous pourrions travailler sereinement. Notre objectif reste le même : qu'il fasse bon vivre à Sacieres.

Continuez à prendre soin de vous.

Thierry BERNARD

HORAIRES du secrétariat

Lundi : 9H à 12H
Mardi : 9H à 12H
Jedi : 9H à 12H
Vendredi : 9H à 12H

BIBLIOTHEQUE Sacieres
Ouverte
les dimanches matins de :
11h à 12h

Et mercredi de 17 H à 19 H
Accessible gratuitement à tous

le site de la Mairie :
www.mairie-sacieres.com
Vous y trouverez toutes les activités présentes dans votre commune

COVID 19



Informations générales, déplacements et confinement, travail, santé, aides sociales, justice, citoyenneté, initiatives solidaires, garde d'enfants, enseignement, voyages, loisirs...

Service-public.fr rassemble dans ce dossier les principales informations et dispositions prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19.



Concernant la commune de Sacierges, la date précise de livraison des masques n'est pas connue à ce jour ; elle est prévue courant mai.

Dès réception, élus et agents procéderont à la distribution dans les boîtes à lettres de *chaque résident permanent de la commune.*

Le nombre de masques sera ajusté au nombre de personnes du foyer.

Il s'agit de masques « grand public » destinés à être portés lors de vos déplacements essentiels.

Les Conseillers départementaux ont validé l'achat d'un masque par habitant pour un coût de 812 350 €.

Une commande de 220 000 masques a donc été passée à l'entreprise MARCK (Balsan) qui fabrique ces pièces sur son site de Montierchaume dans l'Indre. De type MB, ces masques de protection textile lavable, dont la matière est qualifiée par la Direction Générale de l'Armement, ont la particularité de pouvoir être lavés 50 fois (à 60°).

De taille unique, le système d'attache par liens s'adapte aux différentes formes de visage. Cette commande se substitue à la commande groupée passée mi-avril avec l'ensemble des communes du département., dont Sacierges St Martin qui avait participé à cette commande groupée. En effet, les retours ont révélé des inégalités sur le territoire (les maires sont toujours dans l'attente d'informations et de consignes notamment quant à leur éventuelle responsabilité à doter leurs administrés de masques en prévision du déconfinement annoncé).

Aussi, pour soutenir les communes de l'Indre dans cette période de crise sanitaire et assurer l'équité envers tous les habitants, le Département a pris la décision d'acheter un masque pour tous les Indriens.

Les premières livraisons dans les communes devraient avoir lieu avant le 11 mai avec une première répartition calculée au prorata du nombre d'habitants, puis de nouvelles livraisons se dérouleront les semaines suivantes.

Le Président Serge DESCOUT tient à remercier l'entreprise Marck qui a à cœur de faire le maximum pour le territoire, et grâce à laquelle il peut aujourd'hui annoncer à tous les habitants du département qu'ils bénéficieront d'un masque courant mai.

Numéros d'URGENCES
SAMU 36 : 15
Secours Urgences
le 18, le 112
Gendarmerie le 17

Les commerces de Sacierges ...

Malgré la situation sanitaire, commerçants et artisans de Sacierges répondent « présents »...



INITIATIVE BRENNÉ EST AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS - APPUI - FINANCEMENT - MISE EN RESEAU



Pizzas et plats du jour à emporter
02 54 47 56 74



Paineau David
Producteur
maraicher

📍 5 le Plaix (141,56 km)
36170 Sacierges-Saint-Martin

[Obtenir l'itinéraire](#)

☎ 06 58 08 93 26

📩 [Contact Paineau David Producteur maraicher on Messenger](#)

📁 [Entreprise locale](#)

LA FEUILLE DE CRISTAL

Le 12 décembre 2019 à Pruniers, la commune de Sacierges a fait partie des 36 communes invitées à la cérémonie de remise des récompenses au concours départemental des villes, villages, fermes et maisons fleuris. C'est parmi une nombreuse assistance venue de tout le département et en présence des élus du conseil départemental que Bérénice Lamoureux a reçu, au nom de la commune, la feuille de cristal qui témoigne de la qualité des espaces fleuris entretenus par les agents municipaux. D'autres prix ont également été remis : les ponts fleuris (20 communes), les habitants de moins de 35 ans (11 candidats), le prix régional du jardinier (M. Philippon de Briantes) et 5 nouvelles communes ont été promues d'une à trois fleurs en 2019.

Le fleurissement de la commune sera réalisé à compter du 11 mai par les agents du service technique. Espérons que la météo nous permette de faire aussi bien en 2020 !



Concours Maisons Fleuries 2020 :

Au moment de l'édition de ce bulletin, le Département de l'Indre maintient ce concours.

Aussi vous pouvez vous inscrire à ce concours dès maintenant, et jusqu'au 06 juin, au secrétariat de mairie (pensez à venir avec un RIB).

Vous trouverez également les formulaires d'inscription sur le site internet de la commune



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Comme nous vous l'avons déjà annoncé dans le dernier bulletin, les trottoirs ne sont plus dés-herbés chimiquement, les produits phytosanitaires étant interdits.

Nous vous invitons donc à nettoyer vos trottoirs : « Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufuitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien ».

Certains habitants nettoient déjà leur espace en désherbant ou en plantant ou en laissant pousser certaines fleurs.

LE REPAS DE L'AMITIÉ



C'est le 11 janvier à midi que se sont retrouvés les aînés de la commune pour un repas convivial en compagnie du conseil municipal et des employés municipaux (les agents techniques et les 3 secrétaires : Lydia, Cassandre et Sonia). Philippe Tassoto a accompagné les plats savoureux préparés par Etienne Mannequin d'un rythme endiablé qui a permis à chacun d'essayer au moins une danse. Nos deux doyens, Pierre Bost (95 ans) et Daniel Soulette (98 ans), ont tenu leur place à table et sur la piste de danse !



Certains n'ont pas pu participer à cette journée festive,
La commune leur a donc fait parvenir à domicile un panier repas joliment garni, et fort apprécié !

École - RPI

L'Ecole située à Roussines accueille des enfants des 5 communes du RPI, ainsi que ceux de St Gilles et quelques-uns d'autres communes.

Elle dispose de 3 classes pour environ 60 élèves scolarisés de la maternelle au CM2.

Pour les inscriptions de la rentrée 2020 :

- Venir à la mairie de votre domicile, à compter du 18 mai, muni de votre livret de famille et carnet de santé.de l'enfant
- L'inscription définitive se fera sur rendez-vous à 'école, avec la Directrice de l'établissement, probablement début juillet.(les dates seront précisées ultérieurement).

Tout au long de l'année scolaire 2019/2020, avant le début du confinement, de nombreuses animations ont eu lieu au profit de la coopérative scolaire.

La première vente de sapins de Noël début décembre à un tarif préférentiel a été une réussite (plus de 30 sapins vendus) et a été suivie par un marché de Noël et une fête rassemblant familles et enfants pour la venue du Père Noël. Pendant l'hiver ont eu lieu: une tombola dans toutes les communes permettant de gagner des chocolats ou une bouteille de champagne, un concours de belote (avec 38 équipes), une soirée Années 80.

Grâce au bénéfice de ces animations, toute l'école aurait pu partir à la base de loisirs de Lathus (86) pour 3 jours d'activités autour du thème de la Préhistoire .




Ce n'est que partie remise pour vos enfants...en juin 2021



La soirée Années 80 a rassemblé plus de 150 participants

Sandrine TESTÉ
Pour l'équipe enseignante



Horaires Jours OUVERTURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
RASIMIER 02 54 24 84 51 07 89 68 44 57 M.CLOUE/JF JOUANNY	08H00-12H45 (13H)		08H00-12H45 (13H)			08H00-12H45 (13H)
RIVARENNES 02 54 47 97 33 D.GALLAUD /ADT	14H-16H45 (17H)		08H00-12H45 (13H)		14H-16H45 (17H)	08H00-12H45 (13H)
TOURNON ST MARTIN 02 54 37 75 97 M.ROBIN /ADT	08H30-11H45		13H30-16H45	08H30-11H45		08H30-12H45 (13H)
BELABRE 06 27 87 06 36 M.CLOUE/JF JOUANNY	 COVID-19 Coronavirus	09H00 -11h45	 COVID-19 Coronavirus	09H00 -11h45		 COVID-19 Coronavirus
LE BLANC 02 54 28 65 18 L. BERROYER F. VARRET F. DECELLE ADT (repos)	LUNDI AU SAMEDI 08H00-12H45 (5 heures)					

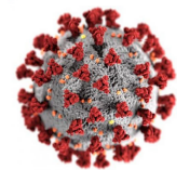











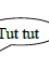
OUVERTURE PROGRESSIVE

A compter du 11 mai 2020 les déchèteries du SYMCTOM ouvrent leurs portes. Les circonstances actuelles impliquent la mise en place de consignes et de leur stricte respect pour garantir la sécurité de tous.



CONSIGNES A RESPECTER



-  • Il est vivement recommandé de porter un masque
-  • Une personne acceptée par véhicule
-  • Un seul passage par jour toute catégorie confondue pour un dépôt de 1 m³
-  • Ouverture du portail par l'agent
-  • Pas plus de 3 voitures sur le quai (-3.5 T)
-  • Respect d'une distance minimum de 2 m avec l'agent et les usagers
-  • Une fois le dépôt réalisé (-15 minutes), ne pas stationner sur la déchèterie
-  • Aucune utilisation des pelles et balais de la déchèterie
-  • L'agent ne participe pas au déchargement
-  • L'agent peut demander à un usager de repartir sans avoir déchargé si les bennes sont pleines ou si les filières de traitement ne fonctionnent pas
- En cas de non respect de ces consignes, l'agent pourra être amené à interdire l'accès à la déchèterie
- La collectivité se réserve le droit de fermer la déchèterie sur le champ si la sécurité n'est pas assurée ou si les bennes sont pleines.

Tut tut

Le SYMCTOM appelle au civisme de chacun dans la mesure du possible et demande de reporter vos apports lorsque des solutions de stockages temporaires sont possibles pour éviter de saturer les déchèteries et entraîner leur fermeture.

Merci de bien vouloir appliquer ces règles afin de respecter la santé de chacun

Comité des fêtes de Chéniers

Face à l'épidémie que nous vivons, nous ne sommes pas en mesure de proposer les animations prévues, à savoir :

Entretien de printemps du 3 Mai

Concours de pétanque du 16 Mai

Repas du lavoir du 4 Juillet.

Il sera peut-être possible d'organiser d'une autre façon un événement qui pourrait remplacer le repas du lavoir.

Nous espérons que le repas du Charlet du samedi 5 septembre pourra avoir lieu.

Nous sortirons bien un jour de cette situation, le déconfinement se précise !!!!

Ce jour-là, le terrain de pétanque pourrait de nouveau accueillir les joueurs mais tant que les peupliers prêts à tomber ne seront pas coupés, il sera impossible d'utiliser le terrain.

Nous comptons sur Mr le Maire pour faire le nécessaire et nous le remercions par avance.



Concernant les peupliers, la commune a contacté les propriétaires afin qu'ils fassent abattre ces arbres.

Dès que le déconfinement sera effectif, un bûcheron interviendra pour procéder à l'abattage.

Mr Pascal Baritaud sera également présent.

Comité des fêtes de Sacierges

En raison de la crise sanitaire en cours, le Comité des Fêtes n'a pas pu tenir son Assemblée Générale comme prévu en mars de cette année. Pour ces mêmes raisons, aucune des manifestations habituelles ne peut être programmée dans un futur proche. Cela concerne notamment la chasse aux œufs des enfants à Pâques et le concours de pêche du mois de juin.

Nous vous informerons de la date prévue pour l'Assemblée Générale et de la reprise des activités festives, via le bulletin municipal ou des avis distribués dans les boîtes aux lettres dès que la situation sanitaire le permettra.

Comme indiqué dans le précédent bulletin municipal, nous vous rappelons que le Comité des Fêtes peut vous aider si vous souhaitez avoir une activité qui anime la vie de la commune, par exemple en mettant à votre disposition du matériel et un créneau horaire dans un local municipal.

Pour cela, manifestez vous lors de la prochaine Assemblée Générale, et d'ici à ce qu'elle puisse se tenir, vous avez le temps d'y réfléchir.



ASSOCIATION DE
ROUSSINES, SACIERGES-
SAINT-MARTIN



L'activité du maintien à domicile gérée par notre association Familles Rurales permet aujourd'hui de faire travailler 4 salariées (à temps partiel) pour 26 bénéficiaires répartis sur les 2 communes. Les salariées interviennent parfois plusieurs fois par jour au domicile des personnes aidées, ce qui permet un maintien à domicile le plus longtemps possible dans de bonnes conditions.

Si vous souhaitez bénéficier de cette activité, contacter le Président Jaques Salon au 02 54 27 28 40 (en cas d'absence, n'hésitez pas à laisser un message !)

Pour animer la vie dans nos 2 communes, l'Association de Roussines – Sacierges proposera petit à petit de nouveaux thèmes qui viendront s'ajouter aux activités proposées dans les associations voisines.

Dans un premier temps, une pause-café Atelier Mémoire a été organisée à Roussines le 20 février, elle a permis de rassembler une dizaine de participants qui sont repartis satisfaits d'avoir passé un bon moment dans la convivialité. Le même atelier devait être organisé à Sacierges le 26 mars au gîte de groupe du bourg de Sacierges. Ce n'est que partie remise !

Toutes les personnes intéressées seront invitées à partir de 14h30 pour 2 heures d'activités ludiques permettant de faire travailler sa mémoire.

Cet atelier est gratuit et est adapté à tous les âges ! Il sera animé par les responsables locaux des 2 communes et accompagné d'un goûter offert par l'Association.

Dans le courant de l'année 2020 étaient en projet un atelier de révision code de la route et une activité- spectacle sur le thème de la Terre, probablement en collaboration avec l'école du RPI.